

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1992)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Suite et fin de notre série consacrée aux événements du 10 août 1792 : la récupération du 10 août  
**Autor:** Czouz-Tornare, Alain-Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848126>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Suite et fin de notre série consacrée aux événements  
du 10 août 1792.

# La récupération du 10 août

Après 1815, durant la Restauration, pour des raisons idéologiques, le 10 août a été monté en épingle. La Suisse avait besoin d'un dénominateur commun. Afin de mieux impressionner les esprits, l'histoire fut enjolivée de quelques effets héroïques bien appuyés et l'on se mit à broder au propre comme au figuré sur la journée du 10 août. Au musée des Suisses à l'étranger de Penthes, près de Genève, était encore exposée il y a peu la tapisserie sensée avoir été conçue par de pieuses mains fribourgeoises avec les lambeaux des uniformes des Gardes-Suisses. Il est probable que ce fameux patchwork a été fabriqué de toutes pièces durant la Restauration par les soldats-tailleurs d'un des régiments suisses de Charles X. A l'approche des grands conflits mondiaux, il s'est agi de trouver des origines glorieuses à l'armée fédérale mise en place en 1874, et les souvenirs du service étranger étaient là qui ne demandaient qu'à servir la patrie. L'imagerie populaire du 10 août mise en place à partir de la Restauration culminera au XX<sup>ème</sup> siècle avec un Paul de Vallière et ses continuateurs. Peu avant la première guerre mondiale, Paul de Vallière ouvrit une voie royale à la réhabilitation en bonne et due forme du service capitulé dans le cadre des exigences de la cohésion nationale. "Honneur" et "Fidélité" représentaient des valeurs utiles à la formation d'une identité nationale. Les morts du 10 août provenaient de la Confédération toute entière ; ils contribuèrent à faire vivre la Suisse nouvelle formule. En effet, les lieux de mémoire où les Suisses ont eu l'opportunité de se montrer collectivement protagonistes et qui plus est, solidaires, sont trop rares pour que l'on rate l'occasion de les mettre en valeur, d'où cet effort d'embellissement du service étranger. Ainsi se forme un mythe identitaire de bonne facture.

par Alain-Jacques Czouz-Tornare

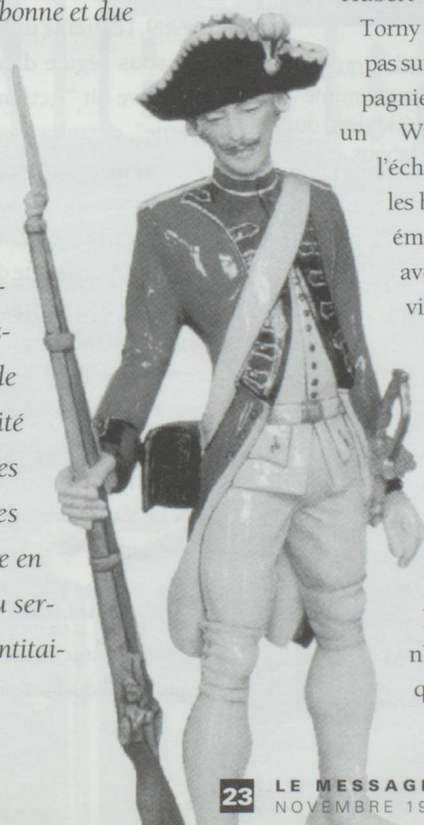
ner les esprits, l'histoire fut enjolivée de quelques effets hé-

## L'exemple de la formation d'une légende : le "massacre" de huitante grenadiers fribourgeois

**L**e récit-type du combat mélange intimement faits et apports ultérieurs tendant à donner encore plus de panache à certaines scènes qui ne manquaient déjà pas de grandeur en soi. Selon une tradition désormais bien établie, une huitantaine de Fribourgeois seraient morts aux Tuileries et lors des massacres de septembre. C'est le journaliste royaliste Peltier qui a décrit la résistance désespérée "d'environ quatre-vingts hommes" sur le grand escalier du palais des Tuileries tandis que "le peuple perdit de son côté quatre cents hommes sous le péristyle". Adapté aux besoins des historiens militaires suisses, ce terrible moment de la prise des Tuileries montre le premier lieutenant

Hubert de Diesbach-Torny qui, ne voulant pas survivre à sa compagnie décimée, tel un Winkelried de l'échec, se jette sur les baïonnettes des émeutiers après avoir dit aux survivants en patois fribourgeois : "ce n'est pas la peine de vivre après tant de braves gens". Vallière et ceux qui l'ont copié n'ont pas manqué d'exploiter

ce récit en lui donnant une connotation fribourgeoise appuyée. C'est cet historien militaire qui a accrédité l'idée de "quatre-vingts hommes, presque tous de la compagnie de grenadiers fribourgeois" et selon lui massacrés pour la plupart. Plus tard, dans *Honneur et Fidélité*, il n'hésitera pas à parler désormais de "80 hommes, grenadiers de Fribourg". Or, le comte Hubert de Diesbach servait dans la compagnie du baron de Roll, qui était de Soleure. Dans sa liste parue dans *Honneur et Fidélité*, Paul de Vallière cite les noms des massacrés. En fait, certains sont morts bien après les événements et dans un tout autre contexte. Ces chiffres, que le temps plus que des recherches sérieuses ont accrédités, ont été repris tels quels par des auteurs qui n'ont pas eu le souci de les vérifier. En ce qui concerne le geste d'Hubert de Diesbach, nous savons par le lieutenant Constant-Rebecque, présent aux Tuileries, que Diesbach fut massacré avec le chirurgien qui le soignait. Le plus ennuyeux pour les Fribourgeois réside dans le fait que les grenadiers provenaient pour une partie seulement de ce canton. De plus, seuls deux grenadiers fribourgeois de la compagnie de Diesbach ont été tués le 10 août, selon les chiffres transmis à Berne en 1818, par la chancellerie du canton de Fribourg. Le contingent des grenadiers fribourgeois a repris le chiffre de 80 tués pour fixer le nombre de membres de la garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du canton de Fribourg.





En fait, on a amalgamé à la soixantaine de Fribourgeois morts en août et septembre tous ceux qui sont décédés chez eux ou dans un combat ultérieur et ce, jusqu'en 1817, époque à laquelle fut remise aux gardes survivants la médaille "Honneur et Fidélité", instituée par la Diète fédérale, le 7 août 1817, et que reçurent 69 Fribourgeois rescapés. Le 26 juin 1992, le contingent de grenadiers fribourgeois s'est rendu à Paris afin de commémorer dignement le massacre des Tuileries, où, rappelle en toute innocence le quotidien "La Liberté" du 16 mars 1992, "il y avait là quatre-vingts Fribourgeois". Les légendes ont la vie dure !

### La mise en scène de l'histoire

Les erreurs commises par certains auteurs ne sont pas toujours innocentes. Affirmer que les responsables du régiment, Bachmann et Maillardo, ont été immédiatement arrêtés à leur arrivée à l'Assemblée nationale est démenti par les témoins oculaires. Quant à la centaine de gentilshommes français qui au-

raient péri dans la salle d'audience, il convient de reconnaître à leurs héritiers une modestie exemplaire puisque pratiquement aucun n'a eu la prétention de relever un si prestigieux souvenir. On pourrait remettre en cause toute une série de légendes qui entourent le 10 août. L'événement se prêtait d'autant mieux à l'arrangement que la manière dont avait disparu nombre d'officiers était restée incertaine jusqu'à la Restauration. Ainsi, ignorait-on les circonstances exactes de la mort du capitaine Charles d'Erlach, des jeunes officiers Montmollin et Forestier. Qu'à cela ne tienne, il se trouva des auteurs à l'imagination fertile pour voir le capitaine bernois, la tête soigneusement découpée par les révolutionnaires pour ne pas déranger sa coiffure promise à faire le plus bel effet au bout d'une pique, alors que d'anciens officiers aux Gardes tels Jean-Victor de Constant-Rebecque ou l'enseigne Gabrielle Deville témoignèrent de sa mort au combat. De même se souviendra-t-on longtemps de la mort héroïque de Montmollin, dans les plis de

son drapeau, au pied de la statue de Louis XV alors que le Vaudois Constant-Rebecque le déclare tué dans les appartements du château.

### Le Lion de Lucerne : le rendez-vous de la nostalgie

Le récit de Karl Pfyffer d'Altshofen, écrit en 1819, remanié en 1824, posait les bases de la mythologie du 10 août. Restait à fabriquer une symbolique propre à l'habiller : ce fut l'érection en 1821 du Lion de Lucerne. Il reste encore aujourd'hui l'objet de toutes les attentions en fonction des jeux ambigus de la mémoire. Quand Claude Berner veut publier un roman irrévérencieux envers le service de France, il l'intitule : "La face cachée du Lion de Lucerne". Quand le dessinateur Dominique Formaz publie en 1991 une caricature démystificatrice intitulée "Héros-in", montrant les ravages de la drogue en Suisse, il reprend habilement le lion couché avec, posés à ses côtés, seringue et garrot, sous-titré "1792-1991". Toutefois, tel un sanctuaire des valeurs glorieuses de la Suisse, le monument en lui-même reste le lieu privilégié des nostalgiques de tous les passés. Lors du bicentenaire de la Révolution française en 1989, l'extrême droite helvétique sous l'égide d'un comité d'initiative dit "Action Lion de Lucerne", organisa à sa manière une commémoration anticipée du massacre des Gardes-Suisses qui n'eut qu'un faible écho. Cette année, c'est en toute discrétion que la Suisse a commémoré le drame du 10 août, qui est devenu inexploitable à l'heure de l'intégration européenne. Sa symbolique semble échapper à notre entendement d'aujourd'hui soucieux de s'affranchir des souvenirs gênants.

### Conclusion

Le patriotisme et son corrélat obligatoire, l'idéalisation des glo-

rieux ancêtres, se devaient de récupérer, façonner et fortifier la tradition du 10 août. L'élaboration du mythe emblématique du 10 août - ceci n'enlevant rien à la réalité du drame qui le sous-tend - est concomitante au processus d'héroïsation du passé suisse. Plusieurs systèmes de représentations se combinent autour du 10 août, qui attire tant les partisans de l'Ancien Régime que les tenants de la Suisse moderne soucieux d'utiliser un thème rassembleur propice à favoriser l'union des cantons. Le 10 août appartient de ce fait à l'imaginaire collectif suisse, dont il est un des repères significatifs. "Fais-toi belle et tais-toi", a-t-on envie de dire parfois à la vérité afin de la rendre encore plus touchante. De nos jours, contentons-nous de la réalité. Elle est suffisamment tragique sans un effort d'imagination. Persister à vouloir maintenir intacte la représentation officielle du 10 août, travestie de solides ignorances, reviendrait à vouloir nier la disparition progressive du système de valeurs qui en avait fait sa raison d'être. Il s'agit de débarrasser la mémoire du 10 août des revêtements idéologiques et affectifs appliqués lors de son traitement patriotique du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ces couches sont à présent superflues et néfastes à la crédibilité de l'ensemble de l'événement. Leurs études, par contre, révéleraient certains types de mentalités reposant sur des systèmes de valeur aujourd'hui contestés et faciliteraient l'appréhension des charpentes mentales de la Confédération suisse. Ironie du sort ! Des républicains suisses furent un certain 10 août 1792 les derniers défenseurs de la monarchie. Par leur surprenante résistance sur les marches du Trône, ils contribuèrent à précipiter la chute de la monarchie et l'avènement de cette République française, dont c'est aussi l'année du bicentenaire. ■

Publicité

**Souscrivez  
au nouveau**

*Journal  
fluide*

Début 1993, l'agence de presse BRRI lancera le "Journal fluide", qui paraîtra irrégulièrement sous des formes inattendues. Dans chaque numéro, un dossier journalistique exclusif, de la surprise, de la réflexion, du sérieux, de l'impertinence. Le "Journal fluide", sans trucs ni tabous, c'est le journal qui déshabille l'information pour y trouver la vérité toute nue.

#### Abonnements

- ☐ Privé frs.s. 150,-
- ☐ Etudiant, apprenti frs.s. 100,-
- ☐ Membre de soutien frs.s. 250,-

#### Publicité

Vos annonces dans le "Journal fluide" à un prix sans concurrence !

Je souscris à un abonnement annuel (12 numéros minimum), à payer à réception du premier numéro.

Nom/prénom .....

Adresse .....

Code postal/ville .....

**A retourner à : Journal Fluide, rédaction BRRI, 1728 Rossens.**

**Tél. 19 41 37 31.18.18**